

Haro sur les choix du gouvernement

[S-O](#) Publiée le 25/04/2014 à 06h00 par [patrick faure](#)

L'adoption du budget primitif 2014 s'est révélée, plus que jamais, l'occasion de prises de positions politiques.



Emmanuel Sallaberry, nouvel adjoint aux finances. © Photo : p.faure@sudouest.fr

La délibération sur le budget primitif a constitué le morceau de choix de la séance du Conseil. Le nouvel adjoint aux finances, Emmanuel Sallaberry, s'est chargé de cette présentation, mercredi soir : « Si notre budget s'inscrit dans un contexte national particulièrement pesant, il exprime l'ambition de la municipalité de proposer un projet qui réponde aux préoccupations de chacun, tout en mettant en place les conditions pour investir dans des projets structurants, comme l'école Lasserre ».

Contraintes économiques

« Les contraintes économiques et financières et leur retentissement sur la gestion des collectivités locales imposent une gestion optimisée. L'État restreint de façon drastique les critères d'attribution et les volumes des dotations ; la dotation forfaitaire attribuée à Talence s'établit à 7 130 000 € en 2014 contre 7 445 000 € en 2013, soit un recul de 315 000 € ! »

L'adjoint d'Alain Cazabonne souligne une volonté de « maintenir les équilibres, avec notamment le maintien d'un endettement par habitant de 22 % de moins que d'autres villes comparables ».

« Il est possible de préserver la qualité des services rendus au Talençais, tout en maintenant un autofinancement conséquent, sans augmentation des taux d'imposition, ajoute-t-il. Il convient de souligner que 2014 verra une cinquième année sans augmentation des taux d'imposition décidés par la commune. Ce qui ne doit pas empêcher une politique d'investissements, prévue à hauteur de 6 millions d'euros ».

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées à 46 047 943 euros : « le chapitre des dotations et participations est en recul de près de 400 000 € par rapport au montant voté en 2013, compte tenu principalement de la baisse de la dotation forfaitaire de l'État ». Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 45 351 355 €.

« La gestion rigoureuse de nos dépenses, conjuguée aux efforts de rationalisation des services de la mairie permet d'envisager une nouvelle réduction de nos charges de 41 000 € et ce, malgré l'intégration des frais de fonctionnement induits par les rythmes scolaires ».

M. Sallaberry insiste sur « les conséquences très concrètes de décisions de l'État pour notre mairie pour la seule année 2014, soit un total supérieur à 700 000 € de dépenses de fonctionnement ! Ajoutez les 315 000 € de baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et c'est ainsi plus d'un million d'euros qu'il a fallu trouver pour ce budget ! »

Les recettes d'investissement s'élèvent à 10 601 000 euros. Le recours à l'emprunt sur 2014 devrait s'inscrire en forte baisse, avec 2 514 730 € en 2014. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9 307 145 €, dont la reconstruction du groupe scolaire Lasserre (3 000 000 €).

Socialistes discrets

Sur ce budget, l'opposition socialiste effectue une intervention assez discrète, par la voix d'Arnaud Deltu : « Comme l'a rappelé l'adjoint aux finances, ce budget est la traduction des choix politiques de la municipalité. Nous avons eu l'occasion durant les élections de débattre de ces choix et nous ne les approuvons pas, sinon nous serions dans la majorité municipale ! En conséquence, nous votons contre le budget général qui est la traduction de ces choix ».

Un NPA offensif

Marie Fauré, l'opposante NPA (Nouveau parti anticapitaliste) place d'abord le débat au plan national « dans un contexte de nouvelles attaques du gouvernement contre les classes populaires ». Elle dénonce « le cynisme du président Hollande et son nouveau premier ministre. Les dotations des collectivités vont subir une amputation effroyable. C'est moins de ressources, et à terme, des impôts locaux à la hausse ou moins de services rendus à la population et d'investissements utiles à la collectivité. Et les charges continuent d'augmenter : les nouveaux rythmes scolaires ne doivent pas être une charge supplémentaire. Cette réforme improvisée, qui impose une charge financière insupportable pour de nombreuses communes, va faire exploser les inégalités déjà importantes. Elle doit être abrogée ! »

Des Verts très inquiets

Monique de Marco et les Verts s'inquiètent : « Il est clair que le gouvernement fait le pari que les collectivités, moins endettées que l'État, peuvent compenser la baisse de leurs ressources par un surcroît d'endettement. Alors que se profile une réforme des dotations de l'État, les associations d'élus anticipent des conséquences désastreuses pour les plus fragiles d'entre elles et, globalement, pour l'investissement local. Les élus locaux critiquent les baisses de dotations annoncées, estiment désormais que la cote d'alerte est dépassée ! »

« Pour l'ensemble des villes moyennes, le gain moyen en termes de dotation de solidarité urbaine (DSU) s'élève à 90 000 euros en 2014, alors que la dotation forfaitaire baisse en moyenne de 412 000 euros. Autant dire que l'État reprend cinq fois d'une main ce qu'il donne de l'autre ! »